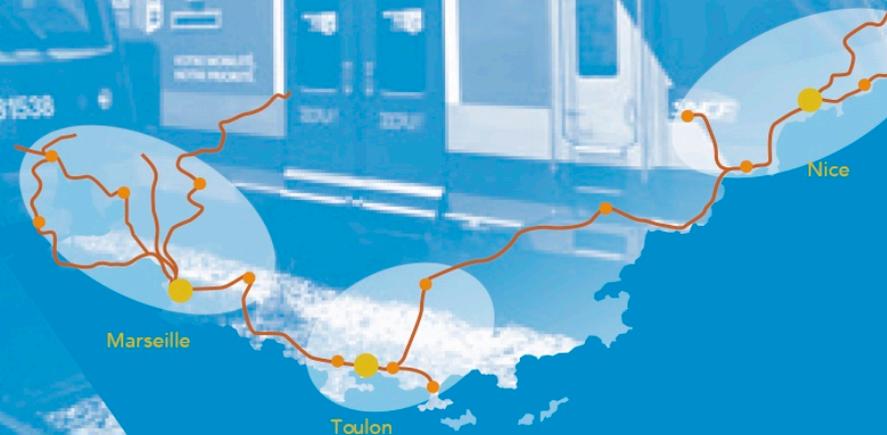


LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



**Atelier riverain secteur de concertation : Marseille 4/5^{ème} - 12^{ème}
Aménagements projetés dans le secteur de La Blancarde**

28 juin 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



1. ACCUEIL

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

28/06/2019



Présentation des animateurs et intervenants

- Animation / facilitation
 - Stéphane SAINT-PIERRE
 - Laure BAUDIN



- Intervenant
 - Alain PREA

Présentation et attentes

Présentez vous



**Quelles sont vos attentes
pour cet atelier ?**



Prise de notes de l'animateur sur paperboard

Programme de l'atelier

HEURE	DÉROULÉ	DURÉE
19h – 19h10	<ul style="list-style-type: none">▪ Introduction et règles de travail	10'
19h10 – 19h15	<ul style="list-style-type: none">▪ Dispositif de concertation 2019	5'
19h15 – 19h40	<ul style="list-style-type: none">▪ Le projet LNPCA▪ Les aménagements étudiés sur le secteur de La Blancarde	25'
19h40 – 20h50	<ul style="list-style-type: none">▪ Travail en atelier : enrichissement et priorisation des propositions d'actions	70'
20h50 – 21h	<ul style="list-style-type: none">▪ Clôture de l'atelier et suites	10'

Charte de vie de groupe

- Règle de base : **Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!**
- Interaction constructive : **Pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier



Autres besoins de votre part ?

Calendrier de la concertation

12 juin – 18 octobre 2019

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture

- 12 juin 2019 à Marseille

Ateliers à destination des riverains

- 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune
- 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
- **28 juin : Blancarde**
- 1^{er} juillet : Marseille Nord – Passages à niveau
- 3 juillet : Gare Saint-Charles
- 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme

Permanences à destination des riverains

- 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles
- **24 juin et 10 juillet : Blancarde**
- 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune
- 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
- 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme

Réunions publiques locales

- 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest
- 26 septembre 2019 : Marseille Nord
- **30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune**
- 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles

Ateliers thématiques

- 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon
- 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille
- 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice

Réunion de clôture

- 17 octobre 2019 à Marseille

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

Objectifs des ateliers participatifs par secteur

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains sur chaque secteur
- Proposer un niveau de détail plus fin que dans les réunions d'ouverture au public en donnant la priorité de l'information aux riverains
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés
- Prendre en considération les contributions dans le perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019

2. LE PROJET LNPCA

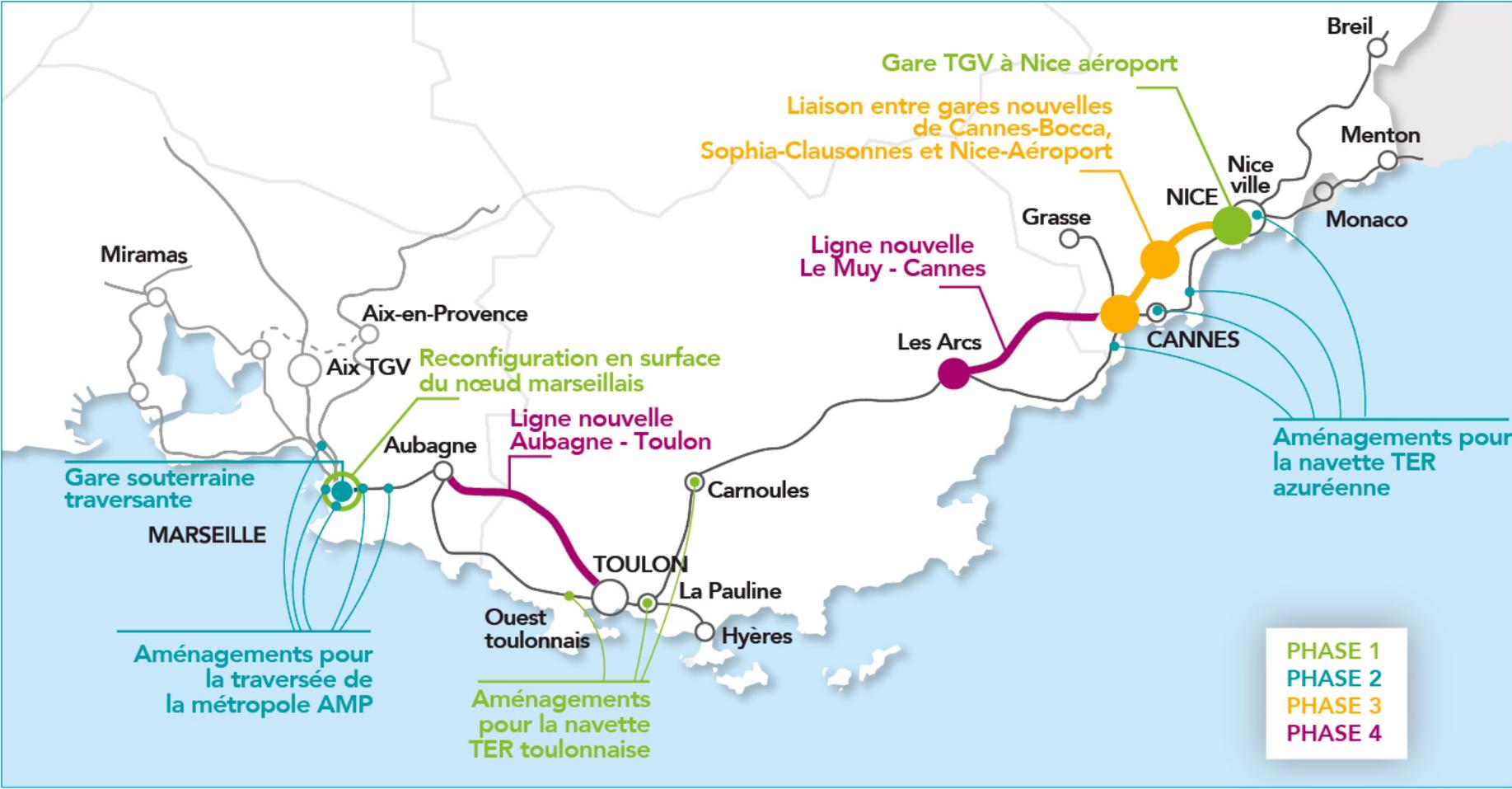
- Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais
- Aménagements sur le secteur de concertation Marseille 4/5 et 12^{ème} arrondissements : 5^{ème} voie à quai à La Blancarde et reconfiguration du technicentre

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

28/06/2019



La projet de loi d'orientation des mobilités



Coûts des aménagements (euros constants)

Nœud marseillais

■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 192 M€ = 172 M€ + 20 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5^{ème} voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€

■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€

- *Option doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
- *Option 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

Projet LNPCA

■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

■ Phase 2 : 2 345 M€

- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€

- *Options : 401 M€*

■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1^{ère} étape pour améliorer leur régularité et accroître leur capacité pour les transports du quotidien
 - ✓ **Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1**
 - ✓ **Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2**
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
 - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
 - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
 - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
 - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
 - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

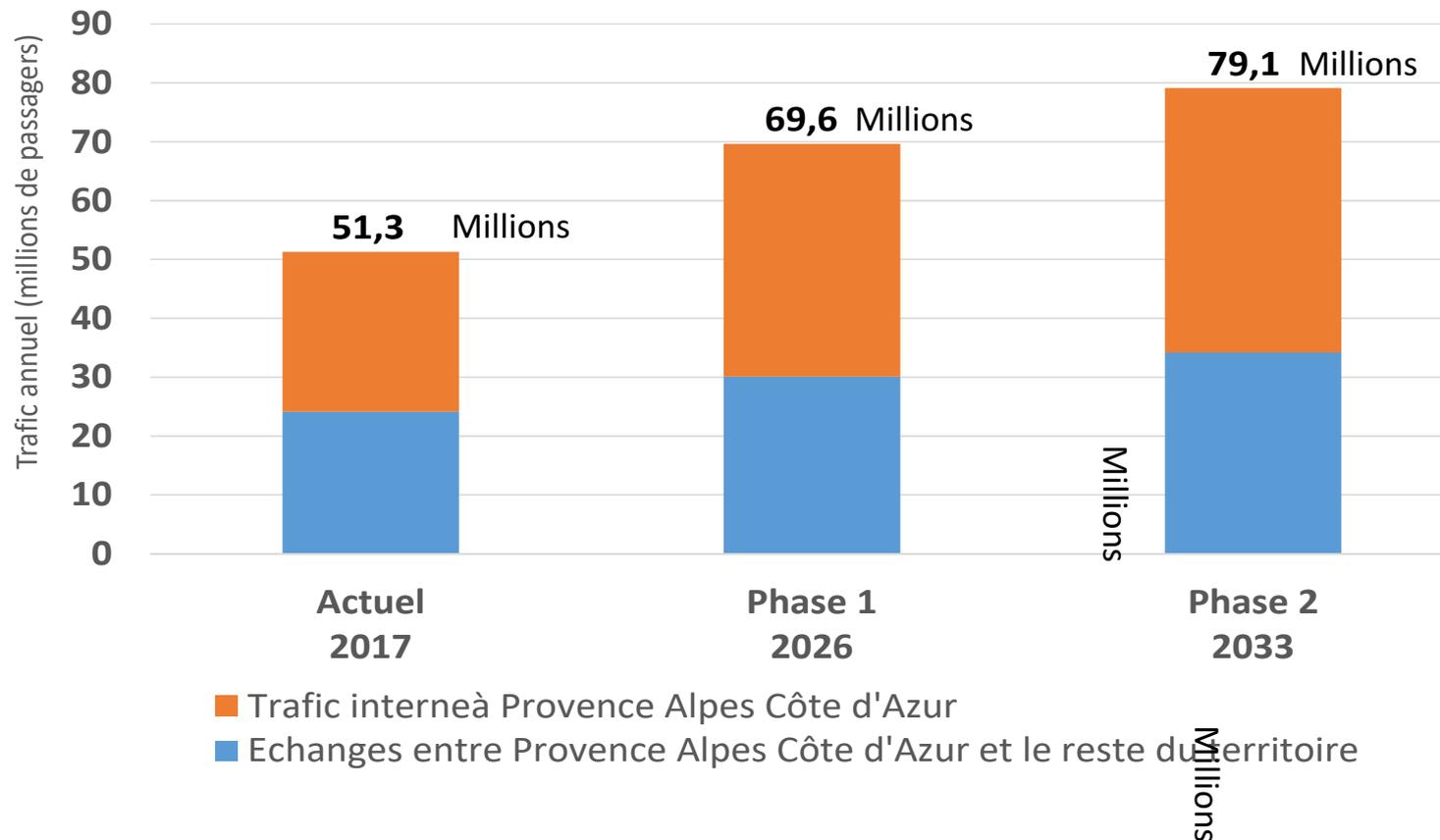
Présentation du projet : les bénéfices des phases 1 et 2 du projet

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille St-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à St-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Permet un passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2



03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

- Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
- Aménagements sur le secteur de La Blancarde

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

28/06/2019



Objectifs fonctionnels des aménagements sur le secteur de La Blancarde :

- 5^{ème} voie à quai : amélioration de la robustesse et de l'exploitation
 - Dédier une voie entre Blancarde et St Charles (voie au nord à La Blancarde) pour les mouvements techniques vers/ en provenance du technicentre
 - Permettre le croisement des omnibus Marseille-Aubagne en gare indépendamment des flux semi direct (Marseille-Toulon)
 - Contribue, avec la modification du plateau de voies en gare St Charles, à la désaturation du nœud ferroviaire marseillais
- Reconfiguration du technicentre
 - Positionner les fonctions de remisage des rames sur les axes commercialement concernés : permettre le remisage des rames de l'axe « Est » (Marseille-Aubagne-Toulon-Nice)
 - Améliorer le fonctionnement du technicentre (maintenance des TER)

Aménagements envisagés



GARE DE LA BLANCARDE

- Création d'une 5^e voie à quai en gare de La Blancarde (PHASE 1)

TECHNICENTRE BLANCARDE

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde (PHASE 1)
- Restructuration et extension (PHASE 2)

BLANCARDE - PARETTE

- Entrée / sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux bleus (PHASE 2)
- Franchissement de la L2 et de la coulée verte qu'elle porte

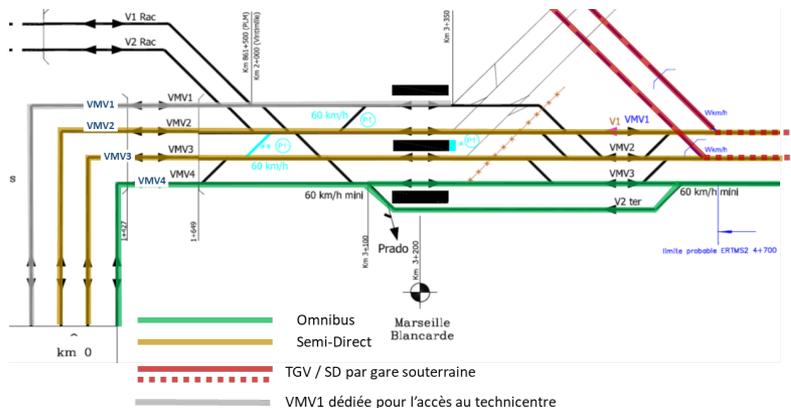
DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

- Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4^e voie (option) de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune : (PHASE 2)
- Principalement située au nord des voies existantes, sauf d'Air Bel à La Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

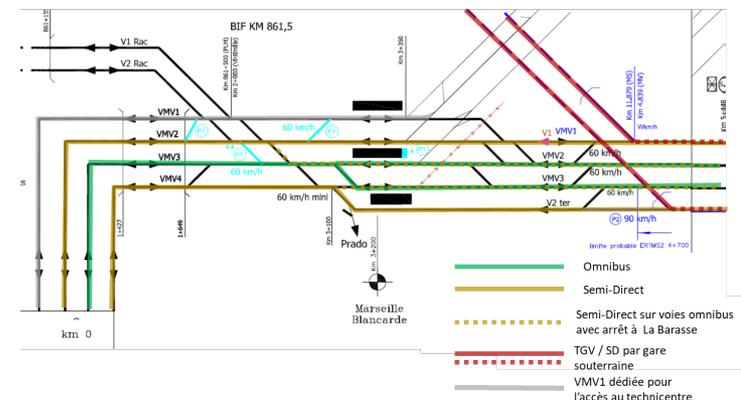
Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

Consistance des opérations envisagées - gare de la Blancarde

- Création d'une 5^{ème} voie à quai au sud des voies existantes.
- En fonction de la configuration envisagée pour la phase 2 dans la vallée de l'Huveaune, les infrastructures proposées diffèrent dans le secteur de la gare :
 - Variante 1 : maintien des 3 voies existantes entre La Blancarde et La Penne : les trains omnibus circulent sur la voie au sud et le croisement à La Blancarde s'effectue sur les 2 voies au sud (voies 4 et 5).
 - Variante 2 : passage à 4 voies entre La Blancarde et La Penne : les trains omnibus circulent alors sur les 2 voies centrales, le croisement à la Blancarde s'effectue sur les voies du milieu (voies 3 et 4).



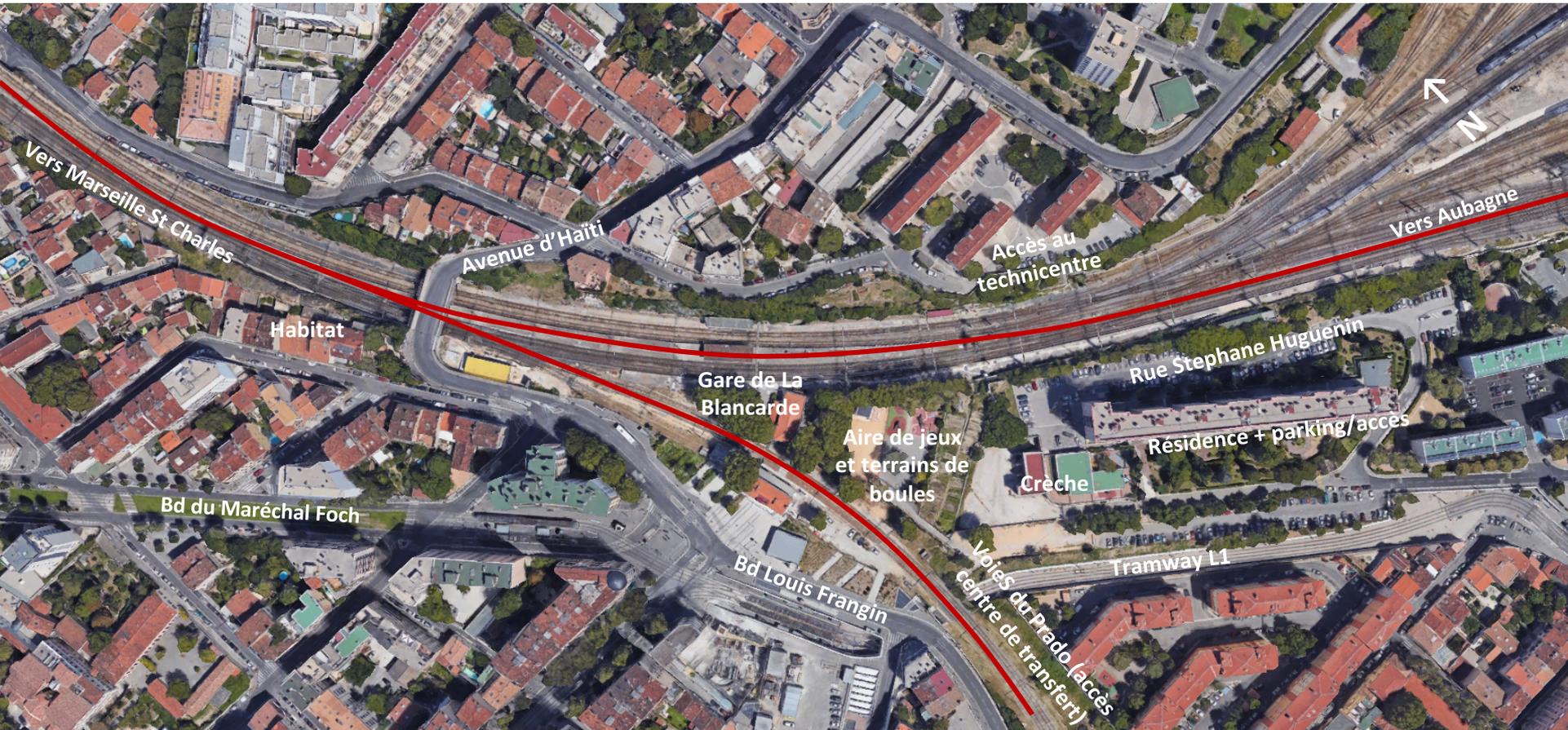
Solution compatible 3 voies dans la vallée de l'Huveaune



Solution compatible 4 voies dans la vallée de l'Huveaune

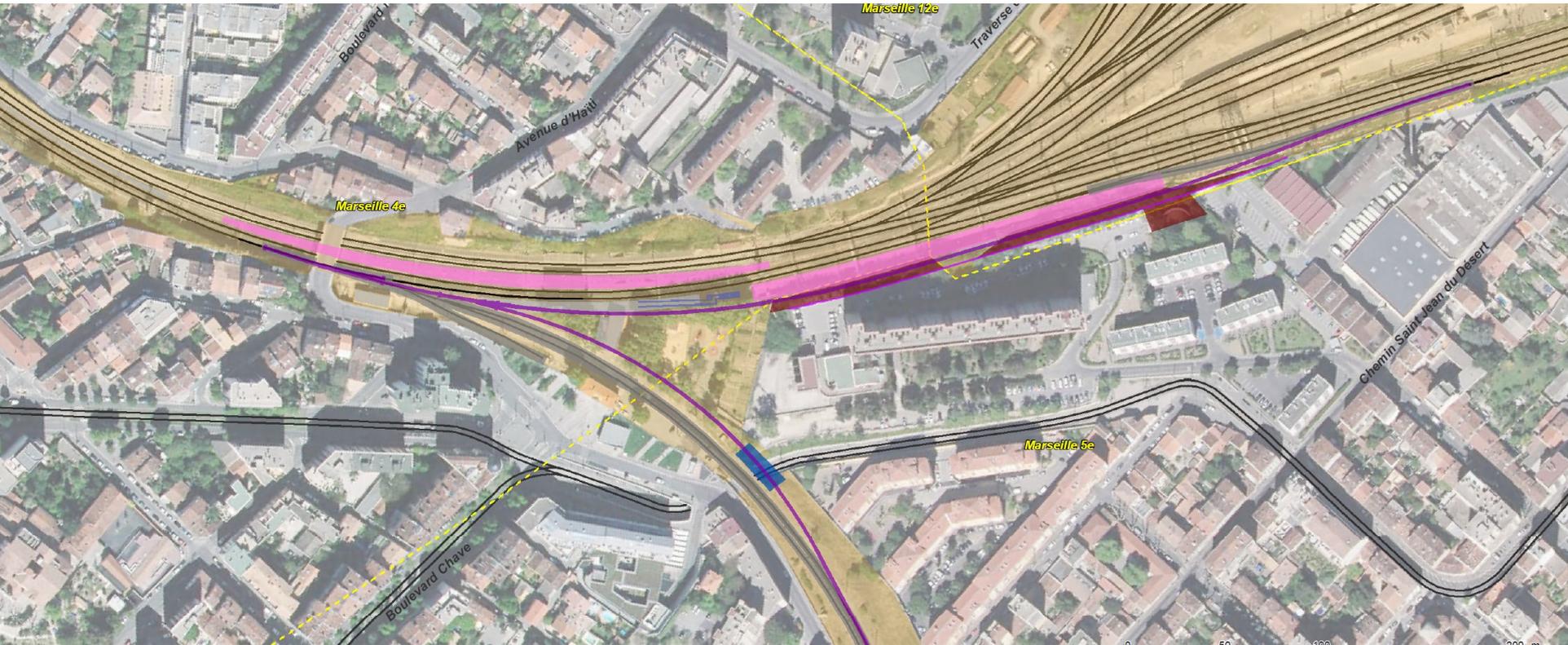
Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde - Situation existante



Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

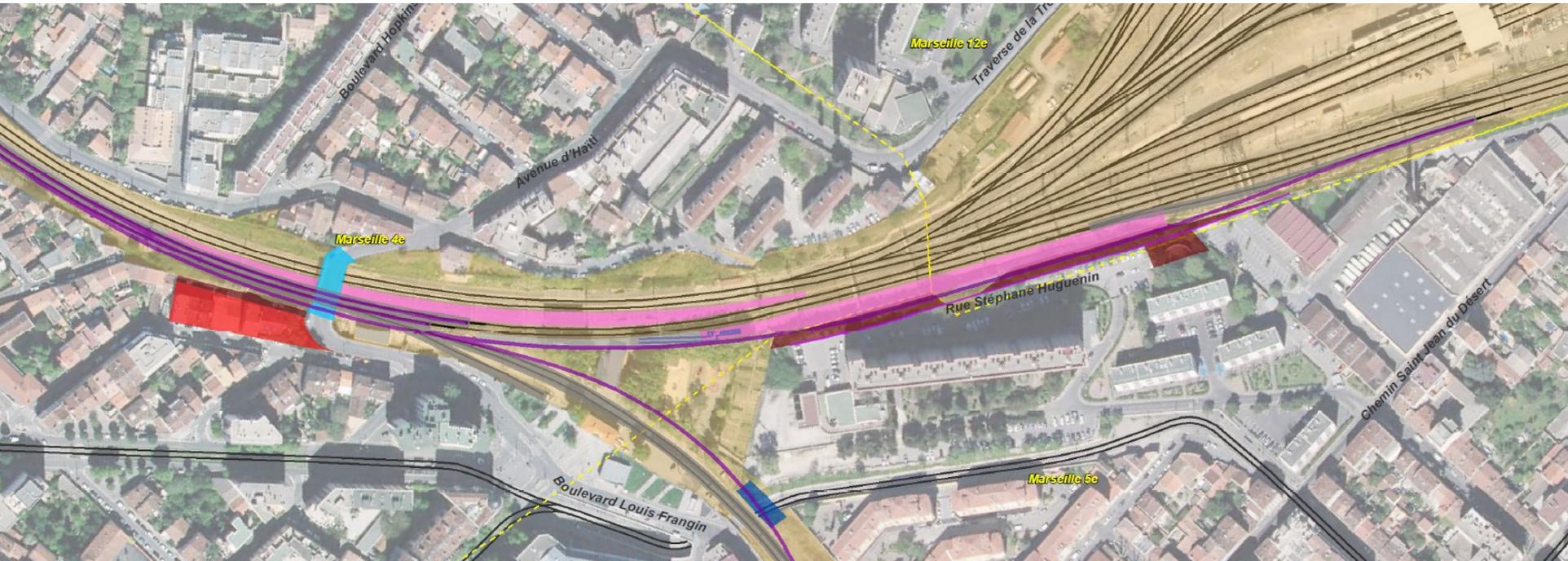
5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde Solution compatible 3 voies entre Blancarde et La Penne



- | | | | | | |
|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------|-------------------------|---|
| Voies en surface | Déblais | Quai | Voie | Propriété actuelle SNCF | Emprises supplémentaires nécessaires une fois le projet réalisé |
| Voies souterraines | Mur de soutènement | Quai déposé | Voie en tunnel | | Emprise nécessaire au chantier puis resituée |
| Tête de tranchée couverte | Passage piéton | Pont rail | Tête de tunnel | | |
| Remblais | Rétablissement routier | Pont route | | | |
| | Voie Déposée | Sous station | | | |
| | | Tranchée couverte | | | |

Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

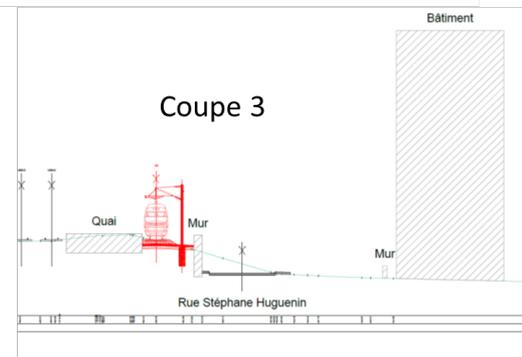
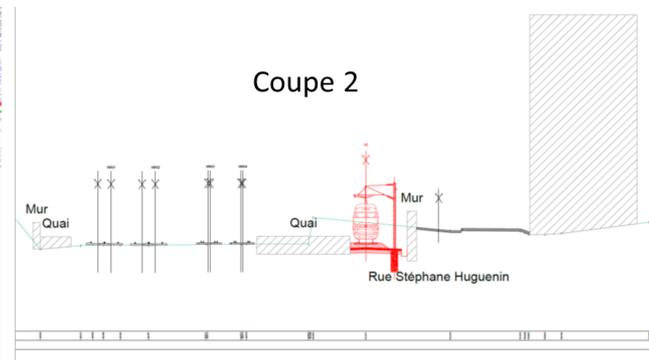
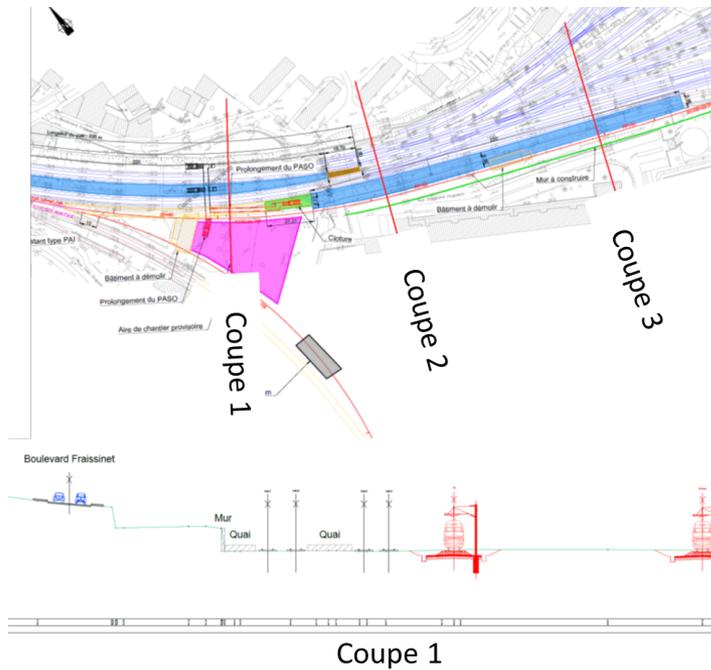
5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde Solution compatible 4 voies entre Blancarde et La Penne



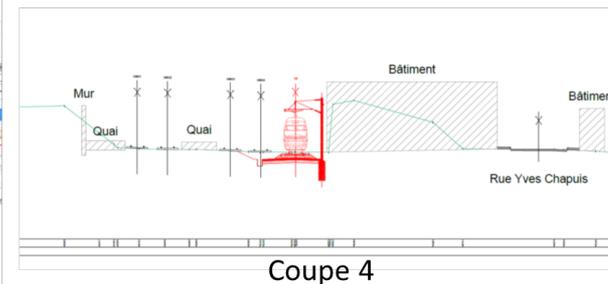
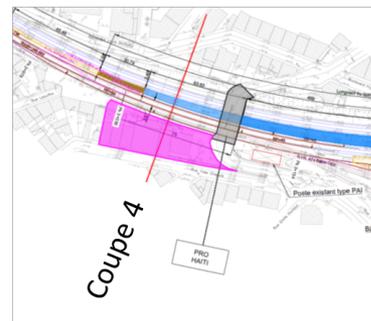
Voies en surface	Déblais	Quai	Voie	Propriété actuelle SNCF	Emprises supplémentaires nécessaires une fois le projet réalisé
Voies souterraines	Mur de soutènement	Quai déposé	Voie en tunnel		Emprise nécessaire au chantier puis restituée
Tête de tranchée couverte	Passage piéton	Pont rail	Tête de tunnel		
Remblais	Rétablissement routier	Pont route			
	Voie Déposée	Sous station			
		Tranchée couverte			

Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde Profils en travers



5^{ème} voie à quai à La Blancarde - Coupes



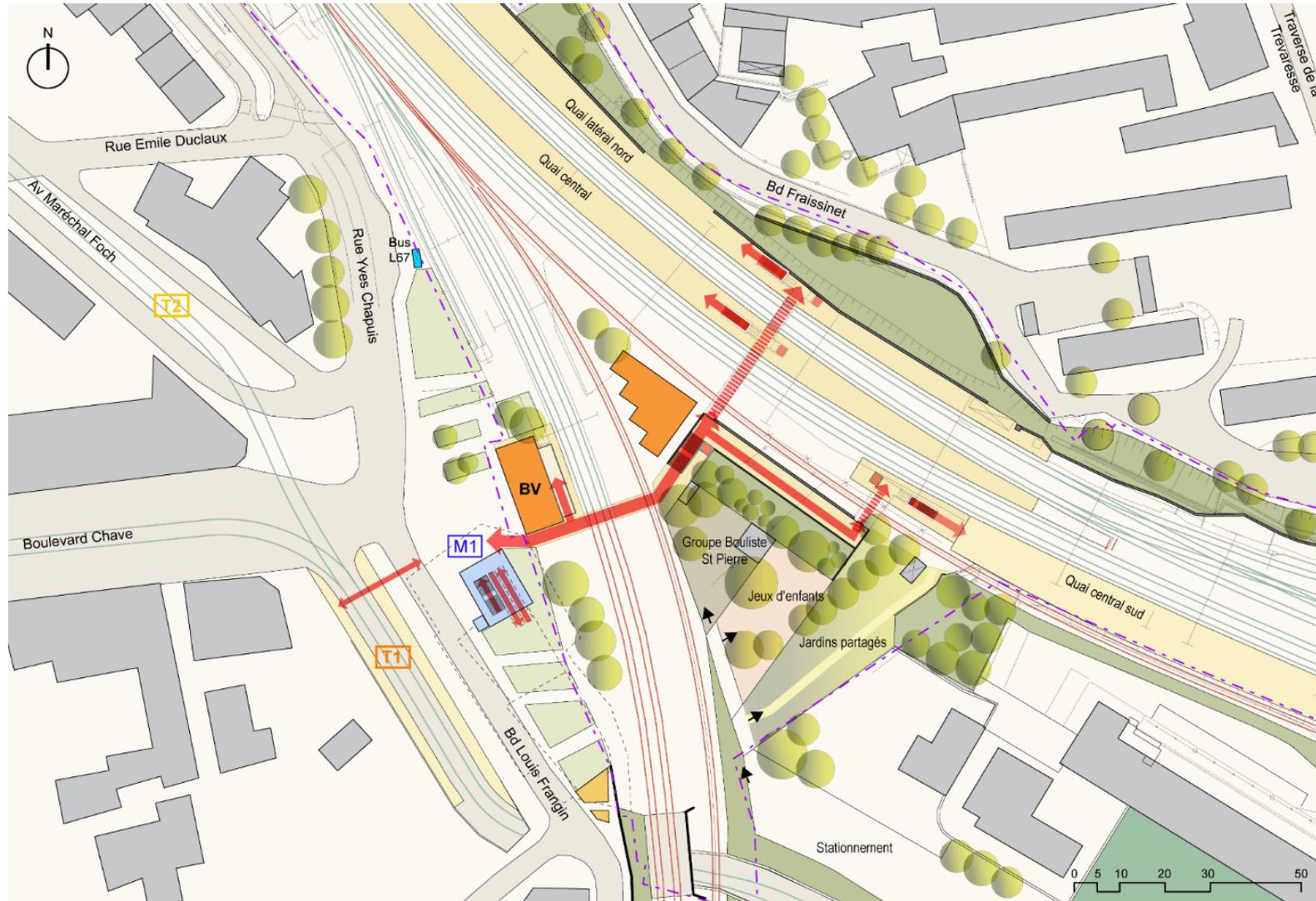
Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde - existant



Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde - projet

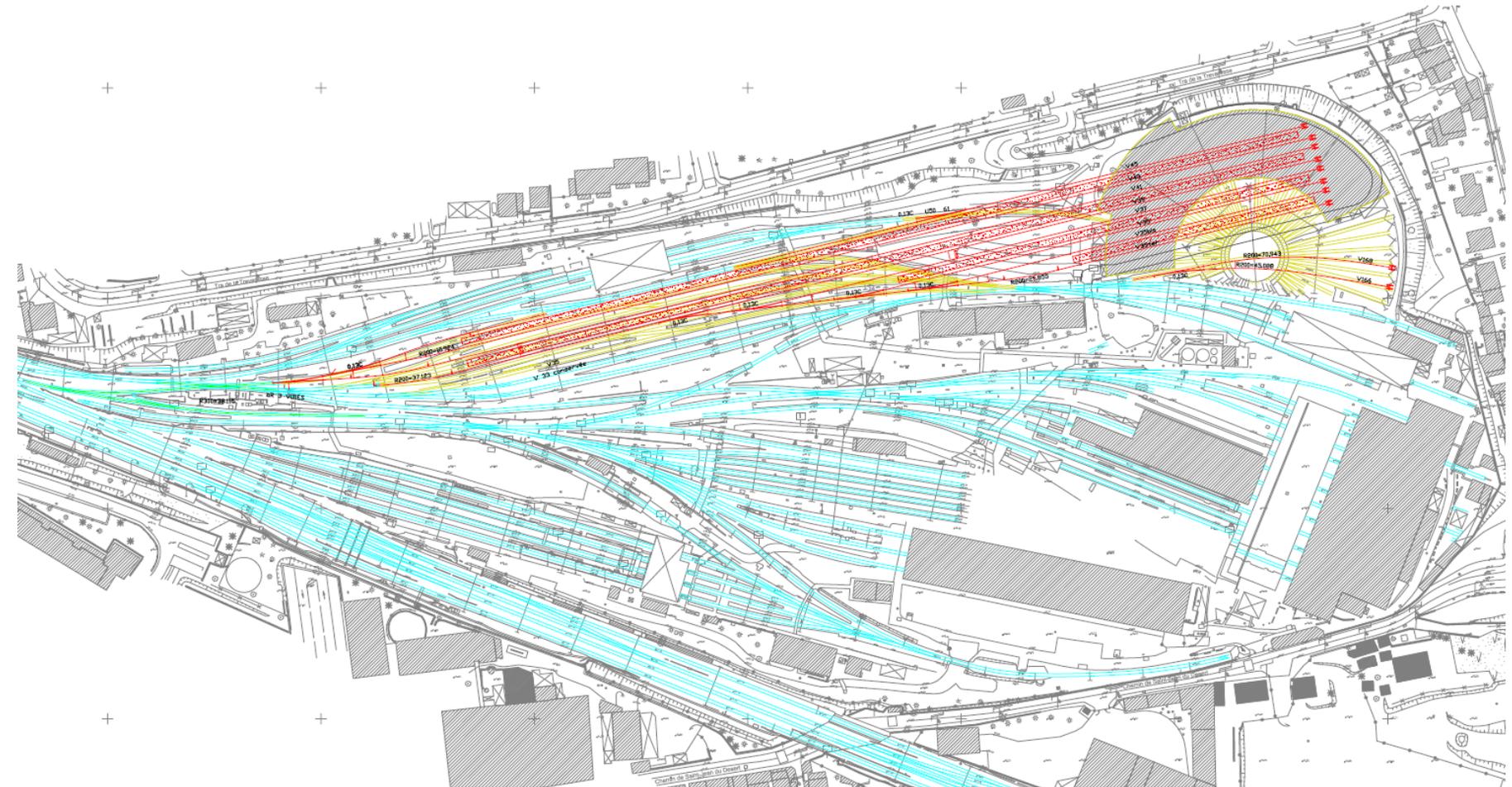


Consistance des opérations envisagées - technicentre de La Blancarde

- En phase 1 : Aménagements de voies de remisage au nord du site (6 voies) sans modifier le fonctionnement du technicentre pour les opérations de maintenance,
- En phase 2 : reconfiguration du site : déplacement des principales fonctions de maintenance (atelier) sur le terrain des pharmacies militaires et augmentation du remisage (entre 15 et 20 voies supplémentaires) sur les emprises actuelles.
- La reconfiguration du technicentre nécessite des travaux sur la rue St Jean du Désert (ripage de la voirie et modification du profil en long pour permettre la création d'ouvrage de franchissement de voies ferrées (pont rails)

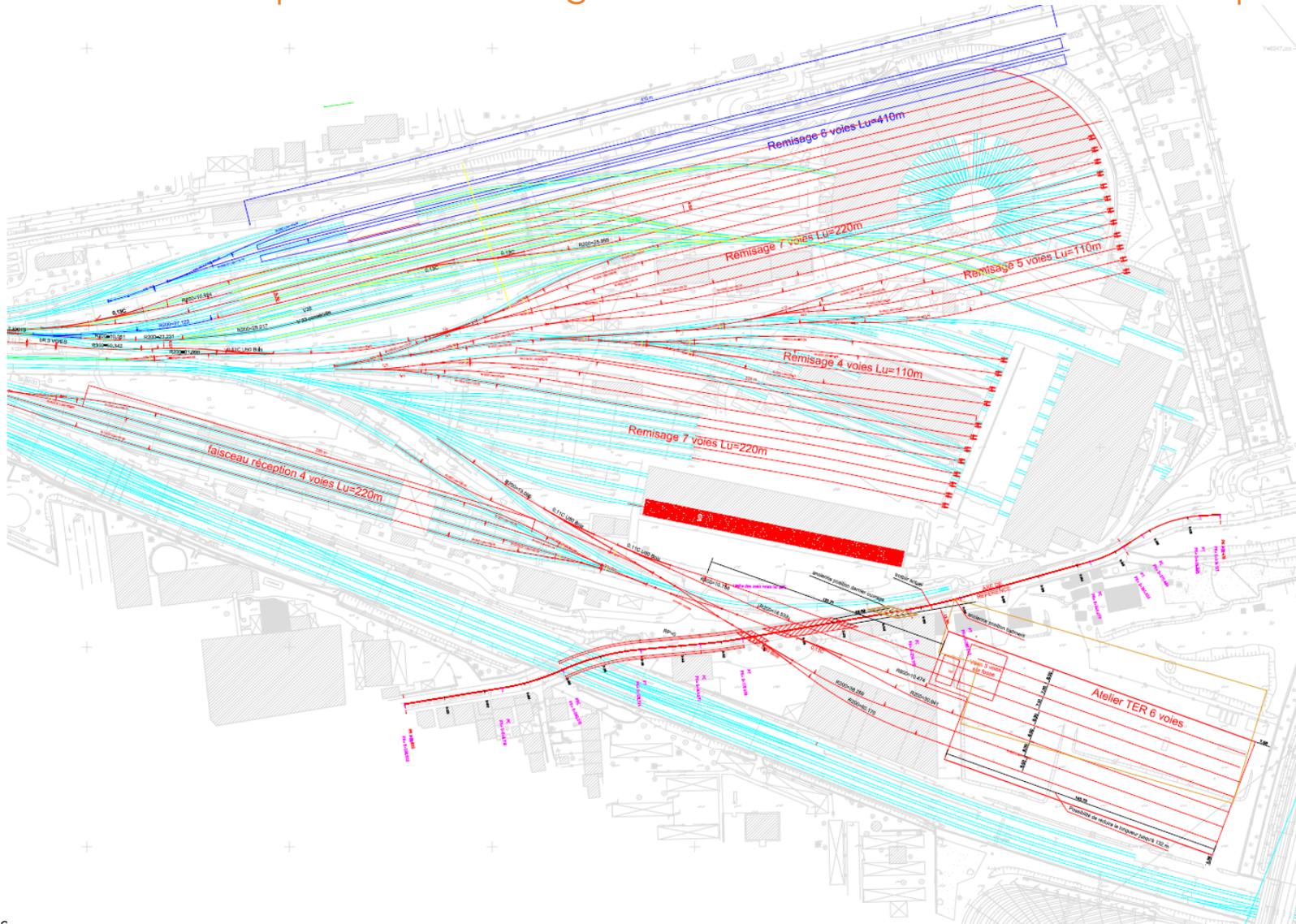
Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

Consistance des opérations envisagées - technicentre de La Blancarde phase 1



Secteur de concertation : Marseille 4/5 & 12^{ème}

Consistance des opérations envisagées - technicentre de La Blancarde phase 2



3. TRAVAIL EN ATELIER

- Déroulement de l'atelier
- Organisation de l'atelier

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

28/06/2019



Déroulement de l'atelier

- Répartition des participants sur les différentes tables thématiques et prise de connaissance des fiches d'information mises à disposition
- **1^{er} tour d'atelier** : évaluation des actions proposées sur le thème et propositions d'amélioration et de compléments
- Les participants changent de sous-groupe et de partenaires
- **2^{ème} tour d'atelier** : complément des productions du 1^{er} tour
- **Suite aux 2 tours**
 - Partage des productions des ateliers
 - Priorisation des contributions par les participants

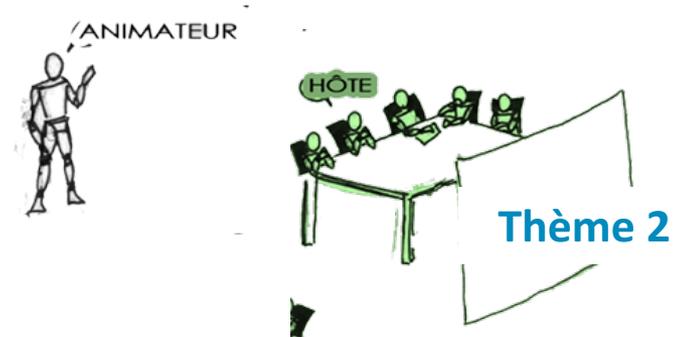
Organisation de l'atelier

Modalités d'organisation de l'atelier

- Travail en atelier « world-café »
- **2 sous-groupes**
- 1 hôte de table par sous-groupe

Un hôte de table pour

- Participer aux échanges
- Noter les échanges sur le paperboard
- Accueillir les nouveaux venus



L'hôte de table

- Note sur A3/paperboard les principaux éléments de la réflexion
- Résumé en quelques mots les idées fortes échangées
- Lors des tours, reste à sa table lorsque les autres partent, accueille les nouveaux venus des autres tables
- Présente aux nouveaux venus les idées issues du tour précédent

1^{er} tour d'atelier

- Sur chaque table, les participants apprécient les points forts et les points faibles de la variante de leur table et proposent des axes d'amélioration
- L'hôte de table prend des notes sur les A3 et participe aux échanges



Durée 12 mn

2^{ème} tour d'atelier

- Sur chaque table, les participants complètent et enrichissent les réponses du premier groupe
- L'hôte de table prend des notes sur les A3 et participe aux échanges



Durée 10 mn

Partage des productions

The image shows three sets of virtual sticky notes on a wall, each set containing Latin text and questions. The sticky notes are arranged in three columns, each with a header and a list of items.

Sticky Note 1 (Left):

- *Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros*
- *inmodice scribatur, an quaedam altera mediantibus iam Galli secreto susceperint scripta, qui comperitis Antiochiae gestis per minorem Armeniam lapsus Constantinopolim petiit eundemque per protectores retractus artissime tenebatur.*
- *Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiamsi non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?*
- *Piso autem alio quodam modo gloriatur se brevi tempore perfecisse.*

Sticky Note 2 (Middle):

- *Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros*
- *ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros*
- *inmodice scribatur, an quaedam altera mediantibus iam Galli secreto susceperint scripta, qui*
- *qui comperitis Antiochiae gestis per minorem Armeniam lapsus Constantinopolim petiit eundemque per protectores retractus artissime tenebatur.*
- *agnus Constantinopolim petiit eundemque per protectores retractus artissime tenebatur.*
- *Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiamsi non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?*

Sticky Note 3 (Right):

- *Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros*
- *palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros*
- *Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiamsi non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?*
- *Retinere igitur in provincia diuitius eum, qui de sociis cum hostibus, de ceteris cum sociis faciat pactiones, qui hinc etiam se pluris esse quam collegam putat, quod ille vos fratris velutque accepterit, ipse nunquam se minus quem erit, negam esse simulari.*
- *Piso autem alio quodam modo gloriatur se brevi tempore perfecisse.*

L'ensemble des productions sont affichées dans la salle d'atelier

→ Prise de connaissance individuelles pour enrichissements et priorisation

Priorisation des contributions

- Vote créatif → identifier les contributions prioritaires
 - Un participant ne peut voter qu'une seule fois pour la même contribution
 - Chaque participant vote pour 1 action par thème
- 6 gommettes par participant



Durée 10 mn

4. CLÔTURE DE L'ATELIER

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

28/06/2019



Les suites

- Note de synthèse de l'atelier adressée aux participants avec les supports de présentation utilisés
 - Envoi par e.mail
 - Mise en ligne sur le site internet du projet LNPCA
- Prise en considération des contributions par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre
 - 1^{er} octobre pour le secteur faisceau d'Arenc - St-Charles
- Intégration de ces éléments au bilan de la concertation avec le public du 12 juin au 18 octobre 2019

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de la séance



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

28/06/2019



Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

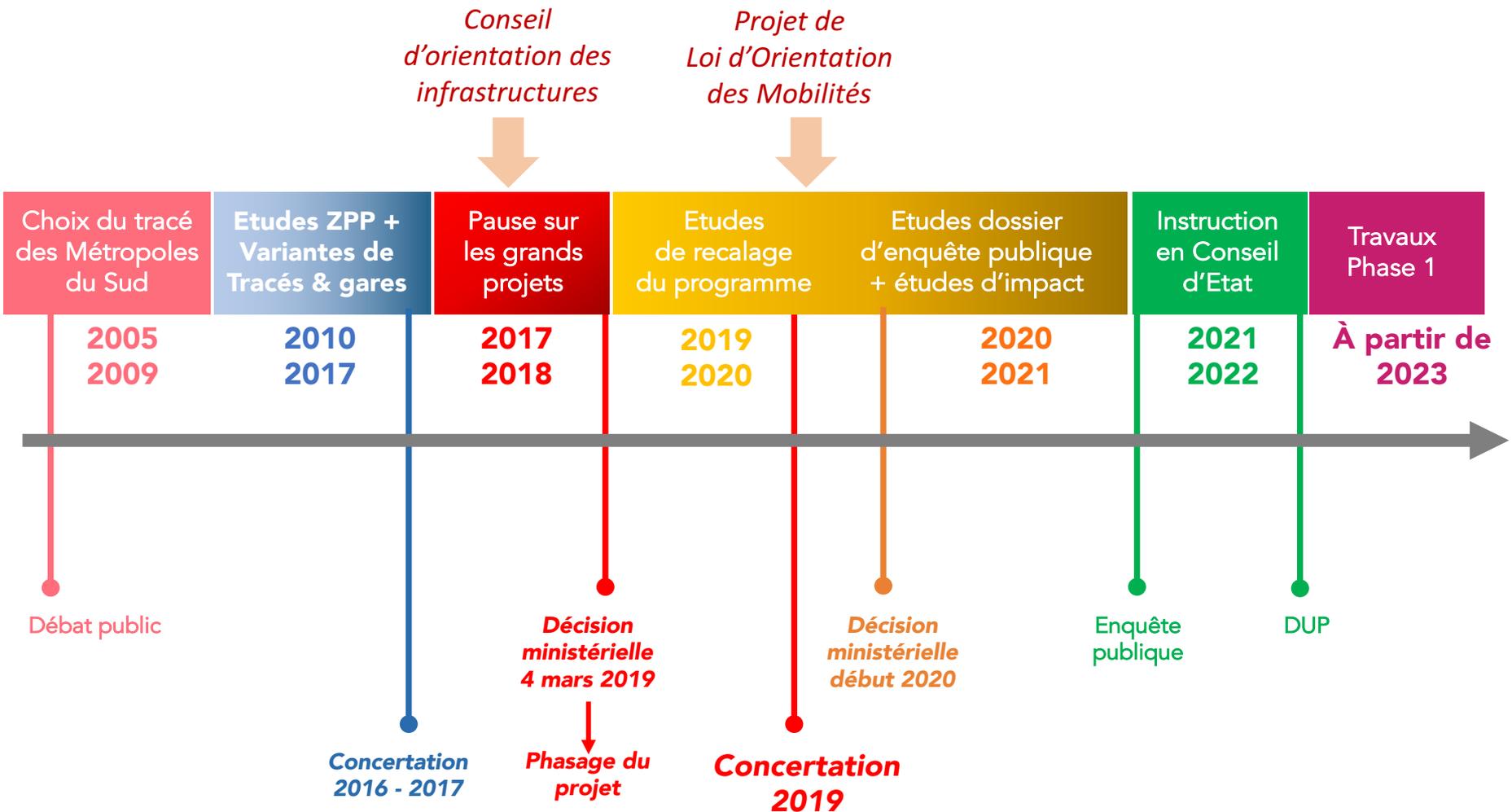
Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

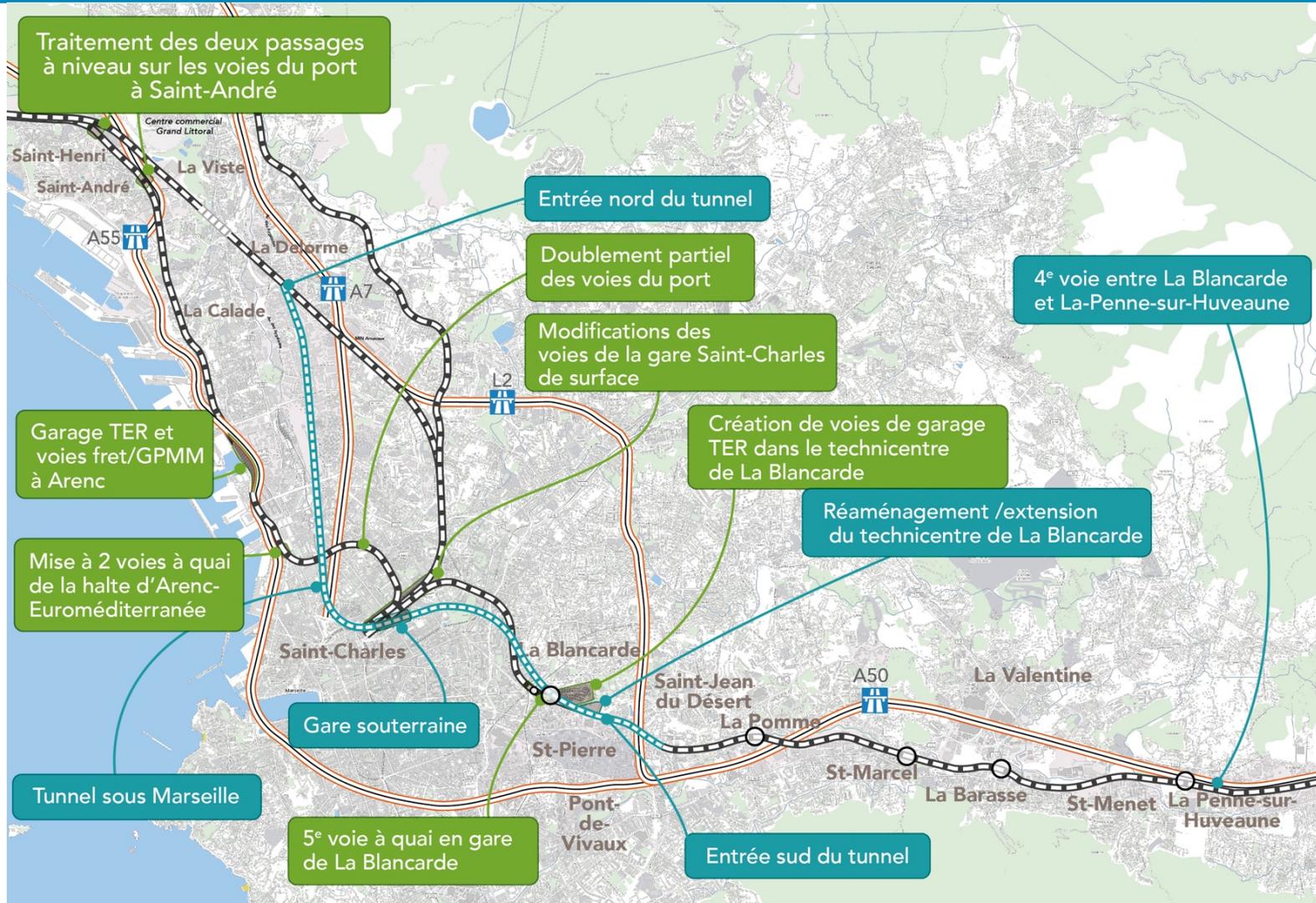
Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

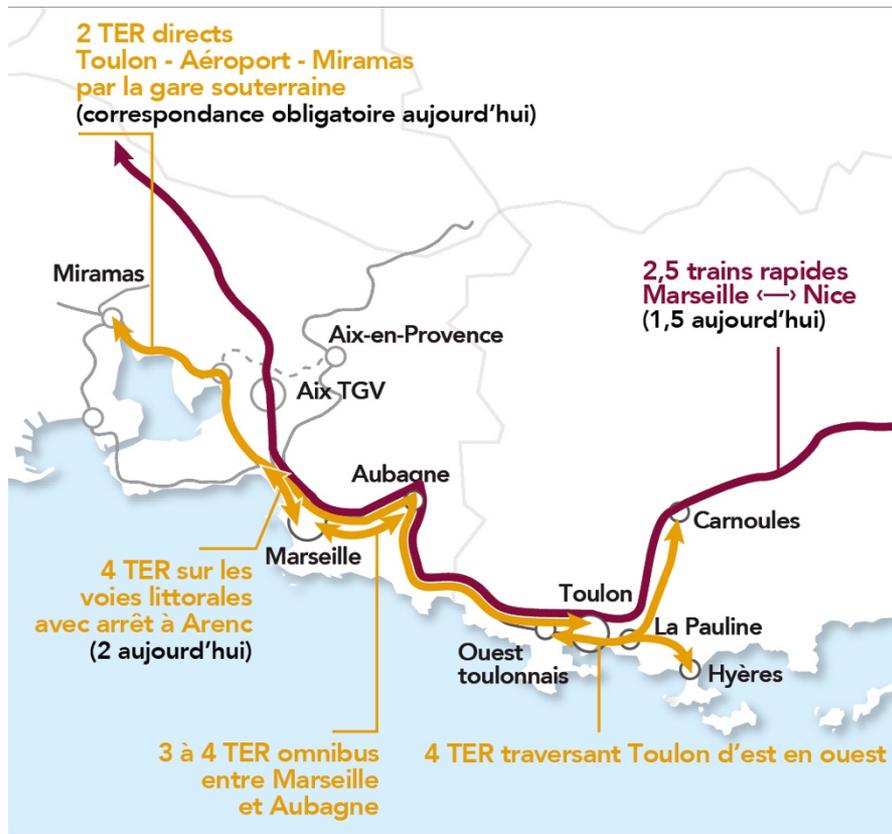
Grandes étapes du projet



Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais



Présentation du projet : les services permis par les phases 1 et 2 sur le nœud marseillais



LES SERVICES APPORTÉES EN HEURE DE POINTÉ PAR LES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2



LE PROJET REND POSSIBLE UNE OFFRE TER RENFORCÉE AUTOUR DE MARSEILLE

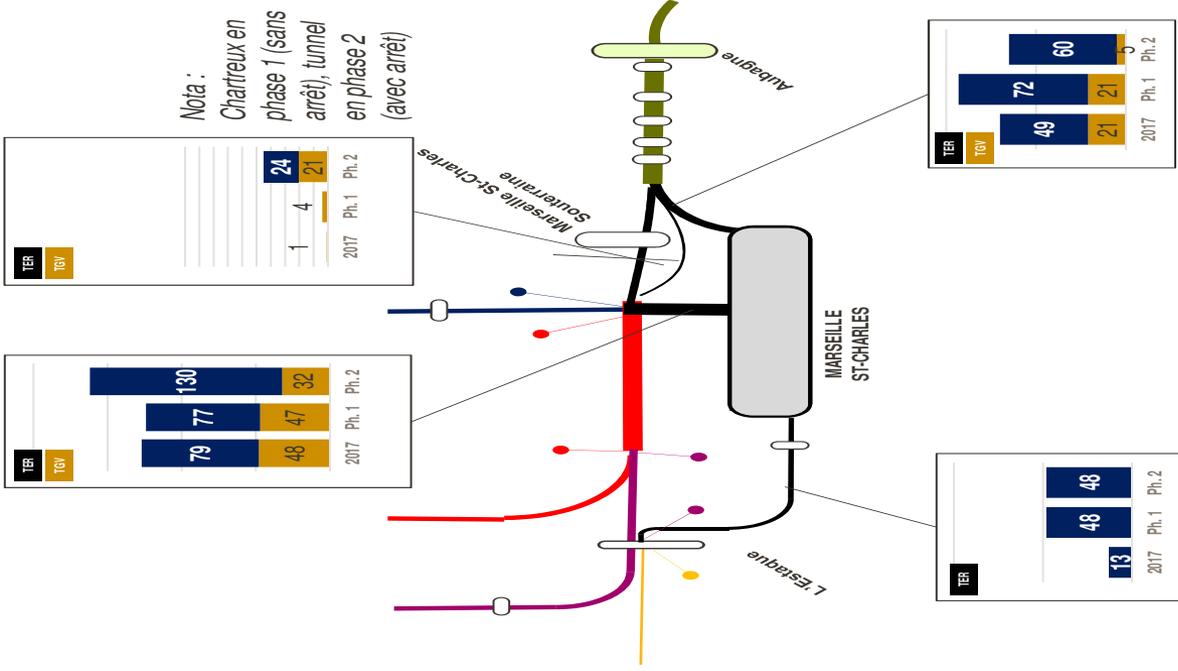
Projet LNPCA seul

Projet LNPCA + projets futurs

Dispositif de concertation publique

	1 atelier participatif par secteur	Dates des ateliers
	4ème voie - la Penne-sur-Huveaune	24 Juin <i>Espace de l'Huveaune</i>
	Faisceau d'Arenc – Saint-Charles	27 Juin <i>World Trade Center</i>
→	La Blancarde	28 Juin <i>CMA Rue des libérateurs 12^{ème} arrdt</i>
	Saint-André – Saint-Henri	01 Juillet <i>Cité des Arts</i>
	Gare Saint-Charles	03 Juillet <i>École EMD</i>
	Saint-Louis La Delorme	08 Juillet <i>Cité des Arts</i>

EVOLUTION DE L'OFFRE PAR SECTION, ZONE DES ZOOM SUR LE NŒUD ST-CHARLES



Synthèse : nombre de trains desservant Marseille-St Charles dans chaque sens



Nota : les valeurs « TGV » comprennent sur Mrs-Nice les services similaires en termes de desserte : Thello et TV

Enjeux de mobilité : les nœuds ferroviaires marseillais et azuréens concentrent l'irrégularité

La configuration des nœuds et l'infrastructure unique saturée entre Marseille et Vintimille expliquent ces mauvaises performances

